RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 80215
Numéro SIREN : 453 756 314
Nom ou dénomination : ABchimie

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002941

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	194 572	12 974	181 597	181 507
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	72 491	50 055	22 436	27 168
Installations techniques, matériel et outillage industriels	249 506	209 520	39 986	56 302
Autres immobilisations corporelles	308 970	180 190	128 779	120 717
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 408		10 408	3 612
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***835 961***	***452 740***	***383 222***	***389 321***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	272 696		272 696	139 886
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	73 737		73 737	60 544
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 042 095	4 807	1 037 288	584 613
Autres créances	14 482		14 482	7 380
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 218 645		3 218 645	1 651 280
Charges constatées d'avance (3)	18 833		18 833	25 032
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***4 640 488***	***4 807***	***4 635 681***	***2 468 735***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 476 449**	**457 547**	**5 018 902**	**2 858 056**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 805	

Certifié conforme à celui présenté par l'assemblée générale

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	28 000	28 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 800	2 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 193 855	1 115 160
Report à nouveau	1 266 656	1 266 656
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***1 618 899***	***78 695***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***4 110 210***	***2 491 311***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 700	10 907
Emprunts et dettes financières diverses (3)	108 305	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		699
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 470	139 889
Dettes fiscales et sociales	513 189	210 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 028	4 723
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	***908 692***	***366 745***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 018 902**	**2 858 056**
(1) Dont à plus d'un an (a)	114 764	366 046
(1) Dont à moins d'un an (a)	793 928	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 000	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2021	31/08/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 040 026	132 019	1 172 045	90 911
Production vendue (biens)	2 233 245	1 518 176	3 751 421	424 372
Production vendue (services)	81 084	35 353	116 436	12 259
Chiffre d'affaires net	3 354 356	1 685 547	5 039 903	527 541
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			-90 691	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 544	1 200
Autres produits			3 583	105
Total produits d'exploitation (I)			4 973 340	528 846
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			757 089	81 123
Variations de stock			-13 193	28 174
Achats de matières premières et autres approvisionnements			705 779	77 239
Variations de stock			-132 810	-4 516
Autres achats et charges externes (a)			486 890	74 514
Impôts, taxes et versements assimilés			37 984	8 493
Salaires et traitements			569 921	65 299
Charges sociales			231 915	32 918
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 738	14 245
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			375	237
Total charges d'exploitation (II)			2 714 690	377 726
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**2 258 650**	**151 120**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 711	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			38	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				117
Total produits financiers (V)			2 749	117
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 673	
Différences négatives de change			779	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 452	
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**297**	**117**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**2 258 947**	**151 237**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		3 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		3 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	329	304
Total charges exceptionnelles (VIII)	329	304
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-329**	**2 696**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	639 718	75 238
Total des produits (I+III+V+VII)	4 976 088	531 963
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 357 189	453 268
BENEFICE OU PERTE	**1 618 899**	**78 695**
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCHIMIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 5 018 902 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 618 899 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les

actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid–19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
La crise de la Covid 19 a contraint l'entreprise à recourir à l'activité partielle pour une partie de son personnel.

Cette crise ne remet pas en cause la continuité de l'exploitation de la société.

Autres éléments significatifs

* Un contrat BPIFRANCE assurance export prospection a été mis en place le 17/12/2017, deux versements avaient été effectués en 2019 et 2020 pour 51 951.68 et 38 739.10.
Les montants avaient été ventilés en produit dans le compte subventions lors de l'encaissement des montants.
La régularisation a été effectuée pour un montant de 90 690.78 afin de constater la dette auprès de BPIFRANCE

* Indemnités de fin de carrière :

Calcul des IFC :

– Le montant des indemnités de fin de carrière correspondant aux engagements dus au 31/08/2021 a été évalué à 62 781 €.

Principaux critères :
– taux d'actualisation : 0.33%
– méthode actuarielle : "rétrospective prorata temporis"
– taux d'augmentation des salaires : 4%
– table de mortalité : INSEE 2016–2018
– âge de départ à la retraite : 67 ans
– taux de charges sociales : 45% pour la catégorie cadre et 33 % pour la catégorie non cadre

Le montant des indemnités de fin de carrière n'a pas été comptabilisé.

*L'exercice N–1 pris en compte ne concerne qu'une durée de deux mois : 01/07/2020 au 31/08/2020 (Changement de date de clôture).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	195 733	1 532	2 693	194 572
Immobilisations incorporelles	195 733	1 532	2 693	194 572
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	72 491			72 491
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	236 731	12 775		249 506
– Installations générales, agencements aménagements divers	113 488	33 029	1 059	145 458
– Matériel de transport	179 470	9 879	53 850	135 499
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 225	957	3 170	28 012
– Autres immobilisations corporelles				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	632 406	56 640	58 079	630 967
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	15			15
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	3 612	7 208	412	10 408
Immobilisations financières	3 627	7 208	412	10 423
ACTIF IMMOBILISE	**831 766**	**65 380**	**61 185**	**835 961**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 532	56 640	7 208	65 380
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**1 532**	**56 640**	**7 208**	**65 380**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			412	412
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 693	58 079		60 773
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**2 693**	**58 079**	**412**	**61 185**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 226	1 442	2 693	12 974
Immobilisations incorporelles	14 226	1 442	2 693	12 974
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	45 323	4 732		50 055
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 429	29 091		209 520
– Installations générales, agencements aménagements divers	74 497	8 582	1 059	82 020
– Matériel de transport	105 665	22 875	53 850	74 689
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 305	4 346	3 170	23 481
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	428 219	69 626	58 079	439 765
ACTIF IMMOBILISE	**442 445**	**71 068**	**60 772**	**452 740**

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	73 737	60 544	13 193	
Approvisionnements				
Matières premières	272 696	139 886	132 810	
Autres approvisionnements				
Total I	***346 433***	***200 430***	***146 003***	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 085 818 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 408		10 408
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 042 095	1 036 290	5 805
Autres	14 482	14 482	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 833	18 833	
Total	**1 085 818**	**1 069 605**	**16 213**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 28000 Euro décomposé en 700 titres d'une valeur nominale de 40,00 Euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/02/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 266 656
Résultat de l'exercice précédent	78 695
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 345 351**
Affectations aux réserves	78 695
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 266 656
Total des affectations	**1 345 351**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2021
Capital	28 000				28 000
Réserve légale	2 800				2 800
Réserves générales	1 115 160	78 695	78 695		1 193 855
Report à Nouveau	1 266 656	1 266 656	1 266 656	1 266 656	1 266 656
Résultat de l'exercice	78 695	-78 695	1 618 899	78 695	1 618 899
Total Capitaux Propres	**2 491 311**	**1 266 656**	**2 964 251**	**1 345 351**	**4 110 210**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 908 692 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– **à 1 an au maximum à l'origine**	1 000	1 000		
– **à plus de 1 an à l'origine**	9 700	3 241	6 459	
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**	108 305		108 305	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 470	265 470		
Dettes fiscales et sociales	513 189	513 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes ()**	11 028	11 028		
Produits constatés d'avance				
Total	**908 692**	**793 928**	**114 764**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 055			
() Dont envers les associés**				

Charges à payer

	Montant
FNP COMPTABILITE	514
HONORAIRES CAC	4 212
FNP JURIDIQUE	1 800
INTERETS COURUS A PAYER	1 000
DETTES PROVIS CONGES PAYES	28 930
ORGANISMES SOCIAUX C.A.P.	11 681
TAXE APPRENTISSAGE	2 036
CFE CVAE CET	9 621
TVTS A PAYER	5 872
Total	**65 665**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA SOUS-TRAITANCE	1 127		
CCA COTISATIONS	489		
CCA LOYER	4 465		
CCA LOCATION MOBILIERE	326		
CCA MAINTENANCE	3 928		
CCA ASSURANCE	7 397		
CCA ABONNEMENT	310		
CCA HONORAIRES DIVERS	562		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL	230		
Total	**18 833**		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 233 245	1 518 176	3 751 421
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 570		2 570
Ventes de marchandises	1 040 026	132 019	1 172 045
Produits des activités annexes	78 514	35 353	113 866
TOTAL	**3 354 356**	**1 685 547**	**5 039 903**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 012 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

ABCHIMIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 28.000 euros
Siège social Corbelin (38630), 1230 Route de la Porte ZA La Rivoire
453 756 314 RCS Vienne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 15 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le quinze décembre,
Au siège social de la société ABChimie

La société HUMISEAL EUROPE, société à responsabilité limitée au capital de 2.473.460 euros, dont le siège social est situé Bâtiment E1, Parc Gustave Eiffel Avenue Gustave Eiffel, 78420 Carrières-sur-Seine, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 494 551 773,

Représentée par son gérant, Monsieur Emmanuel ANGLADE, né le 21 août 1971 à Paris, 75012, et demeurant 10, Avenue des Courlis, 78110 Le Vésinet,

Agissant en qualité de seul associé (l'« **Associé Unique** ») et à ce titre propriétaire de l'intégralité des 700 actions composant le capital social de la société ABCHIMIE (la «**Société** »).

Rappelle qu'il est appelé à décider sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

- [...]
- Affection du résultat ;
- Affectation du report à nouveau ;
- [...] ;
- Modifications statutaires ;
- Pouvoir pour formalités.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le montant du bénéfice de l'exercice compris entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021, soit la somme de 1.618.899 euros, en totalité au compte « Autres Réserves », dont le solde s'élèvera après affectation à 2.812.754 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices, savoir :

. **Date de clôture d'exercice**	. **2019**	. **30 juin 2020**	. **31 août 2020**
. Distribution par action	. *2.428,57 €*	. *0€*	. *0€*

TROISIÈME DECISION

Affectation du report à nouveau

L'Associé Unique, constatant l'existence d'un report à nouveau créditeur d'un montant de 1.266.656 euros, décide d'affecter le montant total du report à nouveau au compte « Autres Réserves », dont le solde s'élèvera après affectation à 4.079.410 euros.

SEPTIEME DECISION

Modifications statutaires

L'Associé Unique décide, afin de tenir compte des évolutions légales et réglementaires de modifier les articles 20 et 22 des statuts de la Société comme il suit :

« Article 20 – PROCES-VERBAUX

Les décisions unilatérales adoptées par l'associé unique sont constatées par des procès-verbaux signés par ce dernier.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont constatées par des procès-verbaux qui indiquent le mode de consultation, le cas échéant, le lieu et la date de la réunion, l'identité des associés présents et de leurs mandataires, les documents et rapports soumis à discussion, un exposé des débats, le texte des résolutions mises aux voix et le résultat des votes. Les procès-verbaux sont signés par au moins un associé.

Les procès-verbaux et les actes sous seing privés peuvent être signés par signature électronique respectant au moins les exigences de la signature électronique avancée prévue à l'article 26 du règlement UE 910/2014 du 23 juillet 2014.

Les procès-verbaux sont consignés sur un registre spécial conforme aux prescriptions de l'article R. 225-106 du Code de commerce. »

« Article 22 – COMPTES ANNUELS

A la clôture de chaque exercice, le Président établit un inventaire et les comptes annuels qui sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes et du Comité social et économique, conformément aux dispositions du Code de commerce et du Code du travail, avant l'approbation des comptes par l'associé unique ou les associés.

Lorsque l'établissement d'un rapport de gestion est obligatoire en application des dispositions légales applicables, le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice et la situation de la Société établi par le Président, est également tenu à la disposition des Commissaires aux Comptes et du Comité Social et Economique.

Tous ces documents sont adressés ou communiqués à l'associé unique ou aux associés ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Les comptes annuels sont établis chaque année, selon les formes et les méthodes d'évaluation telles qu'indiquées dans le rapport de gestion de l'exercice en cours. »

HUITIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Pour extrait certifié conforme

Directeur Général
Monsieur Emmanuel ANGLADE

DocuSign Envelope ID: 16E98D48-0D4B-45D5-9566-14ECFE4836ED

Tel: +33 (0)1 58 36 04 30
Fax: +33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris
FRANCE

ABCHIMIE

1230 Route de la Porte ZA LA RIVOIRE
38630 Corbelin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

Le 03 décembre 2021



Certifié conforme
A l'original par
le Directeur Général

DocuSign Envelope ID: 16E98D48-0D4B-45D5-9566-14ECFE4836ED

Tel: +33 (0)1 58 36 04 30
Fax: +33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris
FRANCE

ABCHIMIE

Exercice clos le 31 août 2021

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société ABCHIMIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCHIMIE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « autres éléments significatifs » de l'année des comptes annuels concernant l'exercice précédent portant sur une période de deux mois étant donné le changement de date de clôture.

DocuSign Envelope ID: 16E98D48-0D4B-45D5-9566-14ECFE4836ED

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

DocuSign Envelope ID: 16E98D48-0D4B-45D5-9566-14ECFE4836ED

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

DocuSign Envelope ID: 16E98D48-0D4B-45D5-9566-14ECFE4836ED

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Paris, le 03 décembre 2021

BDO Paris
Représenté par Anne-Catherine FARLAY
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:
83011DECCCFD42D...

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	194 572	12 974	181 597	181 507
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	72 491	50 055	22 436	27 168
Installations techniques, matériel et outillage industriels	249 506	209 520	39 986	56 302
Autres immobilisations corporelles	308 970	180 190	128 779	120 717
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 408		10 408	3 612
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***835 961***	***452 740***	***383 222***	***389 321***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements	272 696		272 696	139 886
En–cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	73 737		73 737	60 544
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 042 095	4 807	1 037 288	584 613
Autres créances	14 482		14 482	7 380
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 218 645		3 218 645	1 651 280
Charges constatées d'avance (3)	18 833		18 833	25 032
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***4 640 488***	***4 807***	***4 635 681***	***2 468 735***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 476 449**	**457 547**	**5 018 902**	**2 858 056**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 805	

Bilan passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	28 000	28 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 800	2 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 193 855	1 115 160
Report à nouveau	1 266 656	1 266 656
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***1 618 899***	***78 695***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***4 110 210***	***2 491 311***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 700	10 907
Emprunts et dettes financières diverses (3)	108 305	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		699
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 470	139 889
Dettes fiscales et sociales	513 189	210 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 028	4 723
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	***908 692***	***366 745***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 018 902**	**2 858 056**
(1) Dont à plus d'un an (a)	114 764	366 046
(1) Dont à moins d'un an (a)	793 928	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 000	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2021	31/08/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 040 026	132 019	1 172 045	90 911
Production vendue (biens)	2 233 245	1 518 176	3 751 421	424 372
Production vendue (services)	81 084	35 353	116 436	12 259
Chiffre d'affaires net	3 354 356	1 685 547	5 039 903	527 541
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			-90 691	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 544	1 200
Autres produits			3 583	105
Total produits d'exploitation (I)			4 973 340	528 846
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			757 089	81 123
Variations de stock			-13 193	28 174
Achats de matières premières et autres approvisionnements			705 779	77 239
Variations de stock			-132 810	-4 516
Autres achats et charges externes (a)			486 890	74 514
Impôts, taxes et versements assimilés			37 984	8 493
Salaires et traitements			569 921	65 299
Charges sociales			231 915	32 918
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 738	14 245
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			375	237
Total charges d'exploitation (II)			2 714 690	377 726
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**2 258 650**	**151 120**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 711	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			38	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				117
Total produits financiers (V)			2 749	117
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 673	
Différences négatives de change			779	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 452	
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**297**	**117**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**2 258 947**	**151 237**

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat (suite)

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		3 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		3 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	329	304
Total charges exceptionnelles (VIII)	329	304
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-329**	**2 696**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	639 718	75 238
Total des produits (I+III+V+VII)	4 976 088	531 963
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 357 189	453 268
BENEFICE OU PERTE	**1 618 899**	**78 695**
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCHIMIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 5 018 902 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 618 899 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les

actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid–19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
La crise de la Covid 19 a contraint l'entreprise à recourir à l'activité partielle pour une partie de son personnel.

Cette crise ne remet pas en cause la continuité de l'exploitation de la société.

Autres éléments significatifs

* Un contrat BPIFRANCE assurance export prospection a été mis en place le 17/12/2017, deux versements avaient été effectués en 2019 et 2020 pour 51 951.68 et 38 739.10.
Les montants avaient été ventilés en produit dans le compte subventions lors de l'encaissement des montants.
La régularisation a été effectuée pour un montant de 90 690.78 afin de constater la dette auprès de BPIFRANCE

* Indemnités de fin de carrière :

Calcul des IFC :

– Le montant des indemnités de fin de carrière correspondant aux engagements dus au 31/08/2021 a été évalué à 62 781 €.

Principaux critères :
– taux d'actualisation : 0.33%
– méthode actuarielle : "rétrospective prorata temporis"
– taux d'augmentation des salaires : 4%
– table de mortalité : INSEE 2016–2018
– âge de départ à la retraite : 67 ans
– taux de charges sociales : 45% pour la catégorie cadre et 33 % pour la catégorie non cadre

Le montant des indemnités de fin de carrière n'a pas été comptabilisé.

*L'exercice N–1 pris en compte ne concerne qu'une durée de deux mois : 01/07/2020 au 31/08/2020 (Changement de date de clôture).

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	195 733	1 532	2 693	194 572
Immobilisations incorporelles	195 733	1 532	2 693	194 572
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	72 491			72 491
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	236 731	12 775		249 506
– Installations générales, agencements aménagements divers	113 488	33 029	1 059	145 458
– Matériel de transport	179 470	9 879	53 850	135 499
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 225	957	3 170	28 012
– Autres immobilisations corporelles				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	632 406	56 640	58 079	630 967
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	15			15
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	3 612	7 208	412	10 408
Immobilisations financières	3 627	7 208	412	10 423
ACTIF IMMOBILISE	**831 766**	**65 380**	**61 185**	**835 961**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 532	56 640	7 208	65 380
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**1 532**	**56 640**	**7 208**	**65 380**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			412	412
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 693	58 079		60 773
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**2 693**	**58 079**	**412**	**61 185**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 226	1 442	2 693	12 974
Immobilisations incorporelles	14 226	1 442	2 693	12 974
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	45 323	4 732		50 055
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 429	29 091		209 520
– Installations générales, agencements aménagements divers	74 497	8 582	1 059	82 020
– Matériel de transport	105 665	22 875	53 850	74 689
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 305	4 346	3 170	23 481
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	428 219	69 626	58 079	439 765
ACTIF IMMOBILISE	**442 445**	**71 068**	**60 772**	**452 740**

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	73 737	60 544	13 193	
Approvisionnements				
Matières premières	272 696	139 886	132 810	
Autres approvisionnements				
Total I	***346 433***	***200 430***	***146 003***	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 085 818 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 408		10 408
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 042 095	1 036 290	5 805
Autres	14 482	14 482	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 833	18 833	
Total	**1 085 818**	**1 069 605**	**16 213**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 28000 Euro décomposé en 700 titres d'une valeur nominale de 40,00 Euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/02/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 266 656
Résultat de l'exercice précédent	78 695
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 345 351**
Affectations aux réserves	78 695
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 266 656
Total des affectations	**1 345 351**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2021
Capital	28 000				28 000
Réserve légale	2 800				2 800
Réserves générales	1 115 160	78 695	78 695		1 193 855
Report à Nouveau	1 266 656	1 266 656	1 266 656	1 266 656	1 266 656
Résultat de l'exercice	78 695	-78 695	1 618 899	78 695	1 618 899
Total Capitaux Propres	**2 491 311**	**1 266 656**	**2 964 251**	**1 345 351**	**4 110 210**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 908 692 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 000	1 000		
– à plus de 1 an à l'origine	9 700	3 241	6 459	
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**	108 305		108 305	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 470	265 470		
Dettes fiscales et sociales	513 189	513 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes ()**	11 028	11 028		
Produits constatés d'avance				
Total	**908 692**	**793 928**	**114 764**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 055			
() Dont envers les associés**				

Charges à payer

	Montant
FNP COMPTABILITE	514
HONORAIRES CAC	4 212
FNP JURIDIQUE	1 800
INTERETS COURUS A PAYER	1 000
DETTES PROVIS CONGES PAYES	28 930
ORGANISMES SOCIAUX C.A.P.	11 681
TAXE APPRENTISSAGE	2 036
CFE CVAE CET	9 621
TVTS A PAYER	5 872
Total	**65 665**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA SOUS-TRAITANCE	1 127		
CCA COTISATIONS	489		
CCA LOYER	4 465		
CCA LOCATION MOBILIERE	326		
CCA MAINTENANCE	3 928		
CCA ASSURANCE	7 397		
CCA ABONNEMENT	310		
CCA HONORAIRES DIVERS	562		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL	230		
Total	**18 833**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 233 245	1 518 176	3 751 421
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 570		2 570
Ventes de marchandises	1 040 026	132 019	1 172 045
Produits des activités annexes	78 514	35 353	113 866
TOTAL	**3 354 356**	**1 685 547**	**5 039 903**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 012 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro